

Découvrez
le site dédié à
l'événement :
[www.actualite-
sociale.fr](http://www.actualite-sociale.fr)

FORMATION D'ACTUALITÉ

ACTUALITÉ SOCIALE 2018

Le rendez-vous annuel des professionnels
du droit social et des ressources humaines

LES 28 ET 29 JANVIER 2019 AUX SALONS HOCHÉ PARIS 8^E



OBJECTIFS

- Faire le point sur l'ensemble des thèmes qui ont marqué l'actualité sociale de l'année 2018
- Mesurer la portée pratique des dernières réformes législatives et de la jurisprudence de la Cour de cassation
- Décrypter l'actualité à travers le regard croisé d'experts en droit social
- Échanger avec vos pairs sur l'impact de cette actualité dans vos entreprises

PUBLIC

PDG – Managers – Directeurs et Responsables RH –
Responsables des affaires sociales – Juristes d'entreprise
– Avocats - Conseils

PRÉSIDENTS DE SÉANCE

Arnaud MARTINON, Professeur à l'Université Paris 2
Panthéon-Assas

Paul-Henri ANTONMATTEI, Professeur à l'Université
Montpellier I, Avocat associé, Barthélémy Avocats

INTERVENANTS

Avec la participation de Franck MOREL, Conseiller social du
Premier Ministre et
d'Antoine FOUCHER, Directeur de cabinet de la Ministre du travail

Marie-Claire POTTECHER, Avocat associé en droit social,
FIDERE Avocats

Philippe PACOTTE, Avocat associé en droit social, DELSOL
avocats

Eric MANCA, Avocat associé en droit social, August & Debouzy
Avocats

Pascal ALIX, Avocat associé, Virtua Legis Avocats

Sabrina DOUGADOS, Avocat associé en droit social, Fromont
Briens

Marie-Laurence BOULANGER, Avocat associé en droit social,
Fromont Briens

Philippe PATAUX, Avocat associé en droit social, Barthélémy
Avocats

Vincent CARON, Avocat associé, Directeur du Pôle santé –
sécurité, Fidal

David RIGAUD, Avocat associé, spécialisé en droit de la
protection sociale, Rigaud Avocats



3 ATELIERS COMPLÉMENTAIRES LES 30 ET 31 JANVIER 2019, À PARIS

- **Atelier 1 - Le 30 janvier 2019, à Paris (9h - 17h30)**
CSE ou le nouveau visage des institutions représentatives du personnel (IRP)
- **Atelier 2 - Le 31 janvier 2019, à Paris (9h - 12h30)**
Négociation collective : intégrer les nouvelles obligations après les ordonnances Macron
- **Atelier 3 - Le 31 janvier 2019, à Paris (14h - 17h30)**
Sécuriser et assouplir les procédures de licenciement

Offre Pack
Actualité sociale
+ Ateliers
= 15%* de
remise !

ÉDITO

Madame, Monsieur,

L'année 2018 est à nouveau une année importante en matière de droit social. Elle est effectivement marquée par la mise en application de la réforme du Code du travail par ordonnances qui a modifié en profondeur les relations individuelles et collectives de travail. Les premiers arrêts en la matière sont ainsi parus.

Nombre de questions se posent alors : quelles nouvelles possibilités en matière de négociation collective ? Quid de la mise en place et des moyens du nouveau comité social économique ? Quelles sont les évolutions en matière de licenciement et de sécurisation de la relation de travail ?

En outre, **la fin de l'année est marquée par la réforme de la formation professionnelle.** Quel sera l'impact de cette dernière pour les RH ?

Aussi, **la jurisprudence de 2018 n'a pas été en reste, celle-ci ayant fait l'objet de nombreux revirements et ayant apporté des précisions relatives à des sujets fondamentaux du droit du travail.** Il en va ainsi des sujets précités mais également de la santé-sécurité, de la protection sociale, des libertés fondamentales.

Pour vous permettre de **bénéficier d'un tour d'horizon complet de ces nouveautés et de cerner les enjeux pratiques qui en découlent, ELEGIA Formation organise** en partenariat avec actuEL-RH.fr® et le Dictionnaire Permanent Social des Editions Législatives, **deux journées d'actualité sociale les 28 et 29 janvier 2019.** Des experts en droit du travail décryptent ainsi pour vous les principales évolutions législatives et jurisprudentielles et répondent à vos questions.

Une documentation détaillée reprenant toute l'actualité sociale de 2018 et réalisée par la rédaction des Editions Législatives sera remise à chaque participant.

Par ailleurs, **un approfondissement des thèmes principaux abordés par la réforme apparaît essentiel pour assimiler ces derniers et identifier leurs impacts sur vos pratiques.** Les entreprises doivent en effet s'appropriier ces nouvelles règles.

C'est pourquoi **ELEGIA Formation vous propose** d'approfondir ces thématiques au travers de **trois ateliers qui seront organisés les 30 et 31 janvier 2019 :**

- **CSE ou le nouveau visage des institutions représentatives du personnel (IRP), le 30 janvier 2019** (9h - 17h30)
- **Négociation collective : intégrer les nouvelles obligations après les ordonnances Macron, le 31 janvier 2019** (9h - 12h30)
- **Sécuriser et assouplir les procédures de licenciement, le 31 janvier 2019** (14h - 17h30)

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Marc DE BEZENAC

Consultant formation Droit social - GRH
ELEGIA Formation

QUI ORGANISE CES JOURNÉES ?

Depuis 30 ans, ELEGIA conçoit et organise des événements pour vous permettre de **maîtriser l'actualité et ses conséquences pratiques.**



Tout au long de l'année, ELEGIA réunit les professionnels pour **décrypter les évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles et leurs impacts** sur les métiers, **identifier les enjeux stratégiques et favoriser les bonnes pratiques.**

Grâce aux regards croisés de leurs intervenants, universitaires, avocats, magistrats, professionnels, **les conférences d'ELEGIA donnent une vision à la fois juridique et pragmatique.**

Retrouvez toutes les conférences sur www.elegia.fr.

EN PARTENARIAT AVEC



Depuis plus de 65 ans, les EDITIONS LEGISLATIVES sont aux côtés de tous les professionnels du droit social avec le **Dictionnaire Permanent Social.** Cet ouvrage permet de trouver des solutions concrètes et actualisées à l'ensemble de leurs questions en droit du travail et de la protection sociale.

Le **Dictionnaire Permanent Social** existe aussi en version en ligne. Les praticiens retrouvent tout le contenu du dictionnaire permanent, mais également l'ensemble des sources citées dans l'ouvrage (jurisprudence, circulaires, décrets, codes, etc...). Pour tout renseignement sur les documentations des Editions Législatives, rendez-vous sur www.editions-legislatives.fr ou contactez-nous au 01 40 92 36 36.

actuEL *ressources humaines*
www.actuelrh.fr

Spécialement dédié aux professionnels des RH, le quotidien en ligne des

Editions Législatives **actuEL-RH.fr®**, sélectionne pour vous l'information sociale et juridique RH du jour, décrypte des enjeux qui en découlent et vous propose les solutions concrètes à mettre en œuvre.

actuEL-RH.fr®, le premier quotidien en ligne des professionnels RH

- Des supports d'information complémentaires pour réagir plus vite face à l'actualité
- Un contenu rédactionnel conçu comme un véritable outil d'aide à la décision
- Un espace fédérateur de la communauté RH
- Le savoir-faire des Editions Législatives

→ JOUR 1 - LUNDI 28 JANVIER 2019

1. **Introduction : la réforme du Code du travail par ordonnances, un an après**
2. **Contrat de travail : période d'essai, clauses, modification, CDD...le point sur les évolutions juridiques**
 - Que dit la jurisprudence ?
 - Apports des textes récents sur le contrat de travail : CDD, travail temporaire...
3. **Durée du travail et gestion des absences : apports de la jurisprudence et des textes**
 - Temps de travail : le point sur les arrêts marquants et les derniers textes
 - Congés et absences : les nouveautés
4. **Les différents modes de rupture du contrat : apports des textes et de la jurisprudence récente**
 - Ruptures conventionnelles individuelles et collectives : les dernières précisions
 - Actualité en matière de licenciement pour motif économique
 - Licenciement pour motif personnel : apports de la jurisprudence
5. **RGPD : comprendre les principales évolutions relatives au traitement de données RH**
 - Le changement de paradigme depuis le RGPD
 - Comprendre les notions principales et leur application dans le domaine RH
 - Quels sont les principes fondamentaux ?
 - Les bases légales des traitements
 - Comprendre et permettre l'exercice des droits (droit d'accès, de suppression, ...)
 - Identifier le rôle du Délégué à la Protection des Données personnelles ou le référent données personnelles
6. **Formation professionnelle : où en est-on ?**
 - Développement de l'alternance : quels enjeux et leviers à la main des entreprises ?
 - Nouvelle définition de l'action de formation ; reconnaissance des formations en situation de travail (FEST)
 - Du plan de formation au plan de développement des compétences : quels impacts ?
 - L'entretien professionnel : quelles évolutions ?
 - Compte personnel de formation (CPF) : quelles évolutions ? Quelles logiques de co-investissement ?
 - Quel intérêt de négocier un accord collectif en matière de formation professionnelle ?

→ JOUR 2 - MARDI 29 JANVIER 2019

1. **Actualité des relations sociales : un après les ordonnances Macron et leurs décrets jurisprudences récentes**
 - Où en sommes-nous un an après la réforme des IRP ? quelles sont les questions soulevées ?
 - Nouveautés jurisprudentielles concernant les IRP
2. **Négociation collective : état des lieux depuis les ordonnances Macron et apports des arrêts marquants de l'année**
 - Nouvelles possibilités en matière de négociation collective : apport de la réforme
 - Les apports de la chambre sociale de la Cour de cassation
3. **Le point sur les évolutions attendues au cours de l'année 2018 en droit du travail**
4. **Droits fondamentaux, libertés individuelles et pouvoirs de l'employeur**
 - Fait religieux en entreprise : quels apports de la jurisprudence ?
 - La liberté d'expression en entreprise et les nouvelles technologies de l'information (communications électroniques, réseaux sociaux...)
 - L'application du principe de neutralité en entreprise
5. **Santé, sécurité et responsabilité de l'employeur**
 - Harcèlements, AT/MP, obligation de sécurité... les dernières évolutions
 - Apports des textes
6. **Protection sociale**
 - Les dernières précisions de la jurisprudence
 - Les derniers textes en matière de protection sociale



3 ATELIERS COMPLÉMENTAIRES LES 30 ET 31 JANVIER 2019, À PARIS

- **Atelier 1 - Le 30 janvier 2019, à Paris (9h - 17h30)**
CSE ou le nouveau visage des institutions représentatives du personnel (IRP)
- **Atelier 2 - Le 31 janvier 2019, à Paris (9h - 12h30)**
Négociation collective : intégrer les nouvelles obligations après les ordonnances Macron
- **Atelier 3 - Le 31 janvier 2019, à Paris (14h - 17h30)**
Sécuriser et assouplir les procédures de licenciement

Offre Pack
Actualité sociale
+ Ateliers
= 15%* de
remise !

Sous la présidence d'**Arnaud MARTINON**, Professeur à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas
Avec la participation de **Franck MOREL**, Conseiller social du Premier Ministre

9h Début de la première journée

1. Introduction : la réforme du Code du travail par ordonnances, un an après

Franck Morel

2. Contrat de travail : période d'essai, clauses, modification, CDD... le point sur les évolutions juridiques

- Que dit la jurisprudence ?
 - Clause de mobilité, clause d'indivisibilité... : les dernières précisions de la Cour de cassation
 - Apport de la jurisprudence en matière de CDD : Rupture anticipée, requalification...
 - Quelques précisions sur la protection des données apportées par la Cour de cassation
 - Requalification du CDD pour défaut de motif : deux ans à compter de la conclusion du contrat pour intenter l'action
 - CEDH : Dénommer un disque dur «données personnelles» ne suffit pas à conférer à tous les fichiers un caractère privé
- Apports des textes récents sur le contrat de travail : CDD, travail temporaire...
 - Loi Avenir professionnel : contrat de professionnalisation, contrats aidés, apprentissage...
 - La nouvelle directive détachement : quelles évolutions ?
 - La loi sur la protection des données est publiée
 - Lettre recommandée électronique (LRE) : procédés de notification simplifiés et sécurisés au 1^{er} janvier 2019
 - La mise en place du forfait annuel par accord de performance collective : mode d'emploi

Philippe Pacotte

3. Durée du travail et gestion des absences : apports de la jurisprudence et des textes

- Temps de travail : le point sur les arrêts marquants et les derniers textes
 - Heures supplémentaires, temps partiel, astreinte... : les nouveautés
 - Travail de nuit : la surinterprétation d'un accord de branche peut être sanctionnée pénalement
 - La charge de la preuve, en matière de référé sur le travail de nuit, repose sur le demandeur
 - L'accord de performance collective peut modifier le forfait annuel en place
- Congés et absences : les nouveautés
 - Le Conseil constitutionnel censure la pénalité 1 % pour défaut d'accord senior
 - Indemnité de congés payés : ne pas inclure une prime rémunérant déjà une période de congés dans l'assiette de calcul
 - Le don de jours de repos en faveur des salariés aidants est-il possible ?

Marie-Claire Pottecher

4. Les différents modes de rupture du contrat : apports des textes et de la jurisprudence récente

- Ruptures conventionnelles individuelles et collectives : les dernières précisions
 - Rupture conventionnelle collective : la rupture du contrat de travail mieux encadrée par la Loi du 29 mars 2018
 - Rupture conventionnelle annulée : restitution des sommes versées ?
 - Pas de requalification possible en CDI si l'administration a autorisé le non-renouvellement du CDD d'un salarié protégé

- La signature d'une seconde convention de rupture conventionnelle déclenche-t-elle un nouveau délai de rétractation

- Actualité en matière de licenciement pour motif économique
 - Ordonnances Macron : un an après la redéfinition du périmètre d'appréciation de la cause économique du licenciement et de l'obligation de reclassement et le renforcement de l'encadrement des modalités de contestation
 - Quel ordre des licenciements dans le cadre d'un plan de départ volontaire ?
 - Les arrêts marquants de 2018 en matière de PSE
 - Énonciation du motif économique du licenciement avant l'acceptation du contrat de sécurisation professionnelle
 - CSP et modalités d'énonciation du motif économique : une souplesse confirmée
 - Départ volontaire : attention à la justification du refus de candidature !
 - Relation « mère-filiale » : du co-emploi à la faute pour engager la responsabilité de la société mère dans les difficultés économiques de sa filiale

12h30 - 14h déjeuner

- Licenciement pour motif personnel : apports de la jurisprudence
 - Réseaux sociaux : seules les injures à caractère public peuvent être sanctionnées
 - Des témoignages anonymes suffisent-ils pas à prouver la faute du salarié
 - Le directeur général du groupe peut licencier pour faute grave le dirigeant d'une filiale
 - Inaptitude : solliciter le médecin du travail sur le reclassement est-il suffisant ?
 - Licenciement pour faute lourde : il ne prive pas le salarié de l'indemnité compensatrice de congés payés

Philippe Pacotte, Marie-Claire Pottecher et Eric Manca

5. RGPD : comprendre les principales évolutions relatives au traitement de données RH

- Le changement de paradigme depuis le RGPD
- Comprendre les notions principales et leur application dans le domaine RH
- Quels sont les principes fondamentaux ?
- Les bases légales des traitements
- Comprendre et permettre l'exercice des droits (droit d'accès, de suppression, ...)
- Identifier le rôle du Délégué à la Protection des Données personnelles ou le référent données personnelles

Pascal Alix

6. Formation professionnelle : où en est-on ?

- Le changement de paradigme depuis le RGPD
- Comprendre les notions principales et leur application dans le domaine RH
- Quels sont les principes fondamentaux ?
- Les bases légales des traitements
- Comprendre et permettre l'exercice des droits (droit d'accès, de suppression, ...)
- Identifier le rôle du Délégué à la Protection des Données personnelles ou le référent données personnelles

Sabrina Dougados

17h30 Clôture de la première journée

Sous la présidence de **Paul-Henri ANTONMATTEI**, Professeur à l'Université Montpellier I, Avocat associé, Barthélémy Avocats
Avec la participation de **Antoine FOUCHER**, Directeur de cabinet de la Ministre du travail

9h Début la seconde journée

1. Actualité des relations sociales : un après les ordonnances Macron et leurs décrets jurisprudences récentes

- Où en sommes-nous un an après la réforme des IRP ? quelles sont les questions soulevées ?
 - Faire le point sur les accords de mise en place de CSE existants
 - Quelle place pour la commission santé sécurité et conditions de travail ?
 - Quid du conseil d'entreprise et des représentants de proximité ?

Paul-Henri Antonmattei

- Nouveautés jurisprudentielles concernant les IRP
 - Licenciement d'un salarié protégé : l'avis du CE ne doit pas être faussé
 - Le CHSCT peut décider d'une expertise sans désigner l'expert
 - L'annulation d'un accord collectif sur la mise en place des IRP ne vaut que pour l'avenir
 - Expertise CHSCT : le délai de contestation du coût prévisionnel court à compter de la notification du devis à l'employeur

Marie-Laurence Boulanger

2. Négociation collective : état des lieux depuis les ordonnances Macron et apports des arrêts marquants de l'année

- Nouvelles possibilités en matière de négociation collective : apport de la réforme
 - Extension du champ de la primauté des accords d'entreprise : quelles évolutions ont été apportées par la loi de ratification ?
 - Restructuration des branches et extension des accords
 - Accord de performance collective : harmonisation du contenu des anciens dispositifs et sécurisation des anciens accords
 - Quelles évolutions en matière de négociation obligatoire d'entreprise ?

Paul-Henri Antonmattei

- Les apports de la chambre sociale de la Cour de cassation
 - Quid du délai et de la forme de l'opposition à l'entrée en vigueur d'un accord collectif ? La jurisprudence s'est penchée sur la question
 - Principe de loyauté de la négociation : les derniers arrêts
 - Un accord d'entreprise peut interdire l'envoi groupé de communications syndicales à tous les salariés ?

3. Le point sur les évolutions attendues au cours de l'année 2019 en droit social

Antoine Foucher

12h30 - 14h déjeuner

4. Droits fondamentaux, libertés individuelles et pouvoirs de l'employeur

- Fait religieux en entreprise : quels apports de la jurisprudence ?
- La liberté d'expression en entreprise et les nouvelles technologies de l'information (communications électroniques, réseaux sociaux...)
- L'application du principe de neutralité en entreprise

Philippe Pataux

5. Santé, sécurité et responsabilité de l'employeur

- Harcèlements, AT/MP, obligation de sécurité... les dernières évolutions
 - Obligation de sécurité de résultat ou obligation de moyens renforcée ? Que dit la jurisprudence ?
 - RPS et obligation de sécurité de résultat : les derniers arrêts
 - Le nouveau périmètre d'indemnisation du préjudice d'anxiété
- Apports des textes
 - Le point sur les pouvoirs de l'Inspection du travail : droit d'entrée et de visite, arrêt d'activité, vérification de l'état de conformité du matériel ...
 - A quelles informations ou documents a-t-il désormais accès en lien avec la sécurité et la santé au travail ?
 - Quels sont les nouveaux droits des personnes mises en cause par l'Inspection du travail ?
 - Indemnisation des maladies professionnelles : les règles ont changé depuis le 1^{er} juillet

Vincent Caron

6. Protection sociale

- Les dernières précisions de la jurisprudence
 - L'actualité des clauses de désignation
 - Quid du caractère collectif et obligatoire ?
 - Prévoyance complémentaire : les dernières décisions
 - Retraite complémentaire
 - Principe de faveur
- Les derniers textes en matière de protection sociale
 - Impact de la fusion AGIRC ARCO sur les régimes de protection sociale complémentaires
 - Projet de loi Pacte : quels impacts en matière de retraite à prestations définies et d'épargne retraite ?
 - Le « 100% santé » / « RAC zéro »
 - La réforme du fait générateur et harmonisation d'assiette : ordonnance du 12 juin 2018
 - Le droit à l'erreur : loi du 10 août 2018 pour un Etat au service d'une société de confiance, du nouveau en matière d'Urssaf
 - Modulation des redressements Urssaf : courrier de la DSS du 16 juillet 2018 et premiers retours pratiques
 - Tour d'horizon de l'actualité du PLFSS et du PLF pour 2019

David Rigaud

17h30 Clôture de la seconde journée

→ JOUR 3 MERCREDI 30 JANVIER 2019

Atelier 1 (9h – 17h30)

CSE ou le nouveau visage des institutions représentatives du personnel (IRP) : période transitoire, mise en place et nouveaux enjeux

≡ OBJECTIFS

- Cerner les incidences pratiques de la réforme en matière d'instances représentatives du personnel
- Obtenir les clés d'une mise en œuvre simple et efficace du Comité social et économique
- Partager les bonnes pratiques de gestion des relations sociales

≡ INTERVENANT

Christophe FROUIN, Avocat associé FIDERE avocats

≡ PROGRAMME

1. La mise en place du CSE et le droit transitoire
2. Mettre en place le Comité social et économique : nouvelle instance
3. Le relooking de la BDES (Base de données économiques et sociales)
4. Les expertises : quelles nouveautés après les ordonnances Macron ?
5. Information et la consultation du CSE
6. Aménagements possibles : un autre CSE est-il juridiquement possible ?

→ JOUR 4 JEUDI 31 JANVIER 2019

Atelier 2 (9h – 12h30)

Négociation collective : intégrer les nouvelles obligations après les ordonnances Macron

≡ OBJECTIFS

- Mesurer l'impact pour l'entreprise des Ordonnances Macron sur la négociation collective
- Mettre en œuvre de manière simple et efficace les nouvelles règles relatives à la négociation collective
- Partager les bonnes pratiques de gestion des relations sociales

≡ INTERVENANT

Geoffroy DE RAINCOURT, Avocat associé FIDERE Avocats

≡ PROGRAMME

1. Impacts de la réforme par ordonnances sur la négociation collective d'entreprise
2. La négociation obligatoire en entreprise
Rappel des grands principes de la NAO d'entreprise
Impact des ordonnances : la nouvelle obligation de négocier un accord d'organisation des NAO
Le contenu des trois blocs de NAO : comment bien construire ses accords ?

Atelier 3 (14h - 17h30)

Sécuriser et assouplir les procédures de licenciement

≡ OBJECTIFS

- Cerner les incidences pratiques de la réforme par ordonnances sur les procédures de rupture du contrat de travail
- Identifier les évolutions en matière de sanction du licenciement irrégulier
- Faire le point sur les difficultés rencontrées par les entreprises

≡ INTERVENANT

Pierre-Jacques CASTANET, Avocat associé spécialisé en droit social, In Extenso

≡ PROGRAMME

1. Assouplir l'obligation de motivation du licenciement
2. Sanction du licenciement irrégulier : quelles évolutions ?
3. Assouplissement du cadre juridique des licenciements économiques
4. Indemnisation : identifier les évolutions
5. Obligation de reclassement allégée et procédure de contestation clarifiée



BRUNCHS D'ACTUALITÉ

LES BRUNCHS D'ACTUALITÉ SOCIALE 2019

4 SESSIONS AU CHOIX À PARIS

Pour vous permettre de **suivre cette actualité législative et jurisprudentielle tout au long de l'année 2019**, ELEGIA Formation vous propose, en partenariat avec le journal en ligne actuEL-RH.fr® des Editions Législatives, **des rendez-vous trimestriels autour d'un repas à l'anglaise**. Ces brunchs vous permettront d'échanger avec des experts en droit social, de partager vos expériences entre professionnels des RH et d'obtenir des réponses pratiques à vos questions.

≡ DATES

4 sessions au choix à l'hôtel Sofitel Arc de Triomphe Paris 8^e (4 demi-journées de 9h à 12h30)

- **Session 1** : 5 mars + 6 juin + 26 sept. + 12 nov. 2019
- **Session 2** : 15 mars + 18 juin + 1^{er} oct. + 21 nov. 2019
- **Session 3** : 21 mars + 20 juin + 10 oct. + 28 nov. 2019
- **Session 4** : 28 mars + 27 juin + 17 oct. + 5 déc. 2019

≡ OBJECTIFS

- **Décrypter chaque trimestre l'actualité législative et jurisprudentielle en droit social**
- **Gagner du temps dans votre veille juridique**
- **Dégager des solutions pratiques pour votre entreprise et bénéficier des conseils de nos experts**
- **Partager votre expérience** avec celle de vos pairs
- **Développer votre réseau professionnel**

≡ INTERVENANTS

François TAQUET, Avocat spécialisé en droit du travail et droit de la sécurité sociale (sessions 1 et 2)

Pierre-Jacques CASTANET, Avocat associé spécialisé en droit social, In Extenso (sessions 1 et 2)

Nathalie LEBRETON, journaliste juridique aux Editions Législatives (session 2)

Guillaume BRÉDON, Avocat associé du cabinet BRL, spécialiste de droit social (sessions 3 et 4)

Thomas GODEY, Avocat associé du cabinet BRL, spécialiste de droit social (session 3)

Nicolas CZERNICHOW, Avocat associé du cabinet BRL, spécialiste de droit social (session 4)

≡ THÈMES TRAITÉS

(susceptibles d'évoluer en fonction de l'actualité législative et jurisprudentielle)

- Impact des ordonnances Macron sur la pratique
- Durée du travail, aménagement du temps de travail, congés, télétravail
- Modification du contrat de travail
- Ruptures du contrat de travail : prise d'acte, ruptures conventionnelles individuelles et collectives, licenciements individuels et collectifs, rupture de la période d'essai ...
- RGPD et RH
- Formation et GPEC
- Relations collectives de travail : nouvelles instances représentatives du personnel, conseil d'entreprise et mise en application des dernières évolutions législatives en matière de négociation collective
- Santé au travail : pénibilité, qualité de vie au travail, risques psychosociaux, harcèlements, burnout...
- Libertés du salarié : religion, liberté d'expression, droit à la déconnexion
- Discrimination et égalité de traitement
- Protection sociale : prévoyance, portabilité des droits, retraites, contrôle URSSAF

“ ACTUALITÉ SOCIALE : LES CLIENTS TÉMOIGNENT

L'intérêt de participer à notre rendez-vous annuel...

- Sujets d'actualité, compétence des interlocuteurs, diversité des intervenants permettant plusieurs approches. *Responsable RH*
- Permet d'accéder à la jurisprudence récente commentée par des experts qui se complètent de part leurs formations et leurs expériences. *DRH*
- Conférence très complète sur tous les sujets relevant du droit social, efficacité et pluridisciplinarité des intervenants qui accroît l'intérêt des sujets traités et débats qui en découlent. *Avocat*
- Qualité et complémentarité des échanges entre professeurs, praticiens et magistrats. *Directeur relations sociales*

...et de suivre l'actualité chaque trimestre

- Parfait complément de la conférence annuelle. Intervenants pédagogiques et dynamiques. *DRH*
- Revue de textes et de jurisprudence permettant de mettre en perspective avec les situations pratiques et de poser des questions. *Responsable des affaires juridiques*
- Permet d'aborder l'actualité sociale trimestrielle en une matinée, d'échanger des questions et des bonnes pratiques. *Responsable RH*
- Les thèmes abordés ainsi que les explications claires et illustrées permettent d'apporter des réponses aux cas pratiques rencontrés en entreprise. *Juriste en droit social*

